25e ANNEE. — N° 88. PENDANT LA PÉRIODE ÉLECTORALE 5 CENTIMES LE NUMÉRO. MARDI 11 AOUT 1885.

DÉPOT LÉGAL N° 182

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉPt : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse.*

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne). . . . . 25 cent.
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — *Service*

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

CAHORS ARRIVÉES	CAHORS DÉPARTS	ARRIVÉES A LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10h 25m matin.	6h 35m matin.	8h 12m m.	9h 22m m.	9h 40m m.	Midi 18m	3h 51m s.	Midi 36m	11h 46m s.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.

Train de foire : Départ de Libos à 6h 50m matin. — Arrivée à Cahors à 8h 56m matin.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS Arrivées	CAHORS Dép. pr Montauban.	MONTAUBAN Arrivées	MONTAUBAN Dép. pr Cahors	MONTAUBAN Dép. pr Toulouse	TOULOUSE (Arrivée).
9h 51m m.	4h 45m m	7h 1m m.	7h 25m m.	7h 56m m.	9h 21m mat.
12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1h 15m s.	2h 45m soir.
6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Cahors, le 11 Août.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Il n'est pas un seul homme indépendant dans la presse libérale qui ne se soit élevé contre les comités électoraux, véritables grenouilles voulant lutter de grosseur avec le bœuf, qui ont la prétention ridicule de régenter à leur guise le suffrage universel.

C'est là une de ces tentatives dont nous avons démontré toute l'insanité et qui échoue sous la risée publique. Le *Réformateur* a beau se démener, il ne faut pas que le suffrage universel soit, entre les mains des béralistes, un instrument de mystification. Voilà ce que démontre péremptoirement, dans le *Matin*, M. Jules Simon, avec l'argument suivant qui est aussi juste que saisissant :

Quel est, en ce moment et en ce pays, la dupe la plus dupée, la plus ouvertement, la plus scandaleusement, la plus incontestablement dupée ? C'est le peuple, morbleu ! c'est le suffrage universel.

On dit au peuple : Ne va pas laisser recommancer les vilenies de l'Empire, qui te donnait en apparence le droit de voter, et qui en réalité t'imposait ses candidats officiels.

Qu'on y revienne, répond le peuple ! si le préfet s'avise d'avoir un candidat, c'est justement pour celui-là que je ne veux pas voter. Je ne suis pas souverain pour être mis en tutelle, mais pour choisir mes mandataires par moi-même, sans subir les ordres, ni les conseils de qui que ce soit.

Tiens, lui dit-on, voilà la liste que nous t'avons faite à Rennes, à Paris, à Châlons, ou à Cahors. Aie bien soin de voter pour elle sans y rien changer. Mets-la dans ton coffre, à côté de la carte d'électeur ; et le moment venu, quelles que soient les sollicitations et les intrigues dont tu seras entouré, dépose-la bravement dans l'urne, pour assurer ton pouvoir et confondre tes ennemis.

Donc, les législateurs que le peuple est censé se donner sont désignés, inspirés au suffrage universel par les comités. Les comités républicains ont remplacé les préfets à poigne de l'Empire.

De ce fait, il résulte ceci :

Je soutiens que, des deux Chambres du Parlement, celle qui est, plus que l'autre, issue du suffrage universel, c'est le Sénat. En effet, par qui sont nommés les délégués sénatoriaux ? Par le suffrage universel. Et les autres délégués ? Par les journaux ou par les députés sortants, ou ce qui est plus simple et aussi fréquent, par eux-mêmes. Il n'y a rien à répondre à cela. Mais je ne veux tirer aucun parti de ma découverte. Je consens même à ce qu'on appelle les sénateurs les élus des conseils municipaux, mais à la condition qu'on appellera les députés les élus des comités électoraux.

Est-ce assez vrai.

Aujourd'hui tout le monde comprend le truc dans le Lot, et pas un électeur ne sera dupe de cette comédie qui se poursuit depuis deux mois et dont toutes les ficelles sont usées.

Il n'est même plus besoin de se préoccuper du sort de la *Liste du Comité* ; son procès est jugé, rien ne la lavera du péché d'origine.

La *Liste des électeurs*, la vraie, la seule, sera celle qui sortira du sein du grand corps électoral, celle que chaque électeur aura composée dans sa pleine liberté et sa pleine indépendance et qui ne lui sera pas donnée toute prête par le barbier du coin.

Le succès de cette Liste sera la protestation énergique du peuple souverain contre cette poignée d'audacieux qui prétendent le mettre en tutelle.

Un républicain conservateur.

UNE LEÇON

L'honorable député de la 1re circonscription de Rodez, M. Fabre, invité par M. le maire de Capdenac à assister à la réunion publique qui devait avoir lieu le 26 juillet, en vue de la formation d'un comité cantonal pour les élections législatives, a répondu la lettre suivante :

Cher Compatriote,

Tous mes remerciements à vos amis et à vous.

Déjà des propositions semblables m'avaient été faites, je les ai déclinées. Je dois décliner la vôtre pour les mêmes motifs.

Dans ma récente tournée j'ai poussé partout à l'organisation des comités cantonaux et j'ai prêché l'adoption d'une procédure démocratique.

Mais en ma qualité de député sortant, il ne *m'appartient point d'intervenir* activement dans la formation d'aucun comité. *Je serais juge et partie.*

La parole est aux électeurs républicains. Ils doivent, dans chaque canton, s'organiser *sans esprit de coterie*, dresser leurs cahiers électoraux, se consulter sur les personnalités les plus dignes de les représenter et les plus aptes à réussir.

Dans les premiers jours d'août, au plus tard, il faudrait qu'eût lieu la réunion du congrès départemental où figureront les délégués des divers cantons, et où nous devrons paraître, *non en dirigeants*, mais en justiciables de la démocratie.

Fraternelles salutations.

JOSEPH FABRE.

Nos sénateurs qui ont imaginé, organisé et présidé le Comité départemental du Lot, comprendraient-ils cette leçon de tact politique et de républicanisme désintéressé ?

CONVICTIONS !

Nous lisons dans l'*Echo du Quercy* :

L'*Avenir* de St-Céré se figure avoir découvert une *perle*. Dimanche dernier, il reproduisait un article de l'ancien *Echo* du 3 mars 1883, intitulé : « l'Ennemi ». Cet article, dirigé contre M. Calmon, se terminait par cette pauvre paraphrase :

L'Orléanisme, voilà l'ennemi !

Or savez-vous, lecteurs, quel était l'auteur de cet article et quel était le directeur de cet organe de la démocratie, soutien acharné de la candidature radicale de M. Rozières ?

C'était tout bonnement M. DE PRADELLE, actuellement le *missi dominici* de Mgr le Comte de Paris ! ! !

France et Allemagne.

A un article du *Temps*, où notre confrère parisien réclamait une augmentatian de troupes de cavalerie sur les frontières de l'Est et du Sud, la *Gazette de Cologne*, organe de M. de Bismarck, répond en ces termes :

Berlin, 3 août 1885.

L'article publié aujourd'hui par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui s'occupe pour la première fois depuis longtemps, des désirs de revanche des Français, prouve l'impression persistante qu'a produit dans les sphères officielles, le récent article du *Temps* concernant la nécessité de l'augmentation des armements de la France vis-à-vis de l'Allemagne. L'article est écrit sur un ton remarquablement calme. Il accentue de nouveau le grand désir que l'Allemagne éprouve de voir la paix se maintenir, désir qui s'est manifesté à plusieurs reprises d'une façon non équivoque pour toutes les nations étrangères jugeant les choses avec impartialité. Toutes les provocations auxquelles des agitateurs ambitieux et irresponsables se sont livrés à la tribune et dans les journaux ont été tout simplement ignorées par le gouvernement allemand.

On espérait toujours que les éléments modérés resteraient éloignés de ces agitateurs et partageraient ainsi le désir de voir la paix se maintenir longtemps, vu qu'une longue paix peut seule rendre possible un heureux développement de toutes les ressources économiques. La paix ne peut être maintenue que si

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

36

LA BELLE LIMONADIÈRE

DEUXIÈME PARTIE

LA ROUTE DE L'ÉCHAFAUD

V

LE SALON DES CIRCASSIENNES

— Ah !c'est vous monsieur Roland ?... Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

— Comment ! ce qu'il y a pour mon service !... Mais je viens voir ta maîtresse... Je viens lui dire que je l'aime, que je suis allé chez le joaillier, et qu'aujourd'hui même elle aura la parure qu'elle désire.

— Monsieur, ma maîtresse est sortie.

— Sortie ?

— Avec mesdemoiselles Palmyre et Fœdora.

— Palmyre et Fœdora ?

— Deux de ses nouvelles camarades du *Salon des Circassiennes*.

La camériste ajouta :

Madame m'a chargée de vous prévenir que, si vous teniez à la voir, vous saviez où la trouver dans la soirée.

Tout le reste de la journée, notre héros erra de café en café jusqu'à l'heure où les jeux s'ouvraient.

Sous ce rapport, au Palais-Royal, on n'avait que l'embarras du choix. Les gens *comme il faut*, par exemple, et les étrangers de *distinction* fréquentaient le numéro 154, salon fashionable qui ne compromettait qu'à demi. Les *pontes* y étaient titrés et les croupiers se donnaient des airs de *gentlemen*.

Les provinciaux et les bourgeois honnêtes allaient un peu plus loin au numéro 129, où, la *société* commençait à *se mêler*.

Un degré au dessous, on rencontrait le fameux numéro 113.

A parler franc, celui-ci était le rendez-vous des calicots *en riolle*. « Les escrocs commençaient à y porter moustache, — et le banquier y sentait le cigare, et les tailleurs la pipe. »

Roland monta au numéro 154.

Ce fut là que, — se penchant sur le tapis vert pour suivre les évolutions de la bille lancée par le banquier ou celle des cartes retournées par un tailleur ; ce fut là que, plongeant dans un bain d'or ses mains brûlantes et frémissantes, exalté, ébloui, triomphant, sentant sa fièvre et son ivresse s'augmenter à chaque louis, à chaque billet qui venait s'ajouter à son gain ; ce fut là que, dans les angoises de la lutte et l'allégresse de la victoire, il oublia absolument sa coupable action de la veille, les reproches, la douleur, les larmes de sa marraine, et le sinistre spectacle des poteaux du Palais de Justice avec leurs chaînes, leurs édriteaux et leurs instruments de flétrissure rougeoyant sur la braise ardente !...

A minuit il avait devant lui une quinzaine de mille francs...

Il se leva alors, courut chez le bijoutier chercher la parure de rubis, et se dirigea, tout joyeux, vers le *Salon des Circassiennes*...

L'ancien caveau des *Variétés amusantes* s'ouvrait à l'un des angles du péristyle de Chartres, près de l'endroit où, de nos jours, un marchand de gazettes, de musique et de pièces de théâtre dresse ses étalages en façon de gradins, et non loin de la colonnade nord de cette « maison de Molière » qui était alors le Palais de Mars et de Talma. La baie de sa porte, enguirlandée de lampions encadrait les premières marches d'un escalier dont la spirale s'enfonçait à trente pieds au-dessous du niveau du jardin.

Du fond de ce véritable puits, de dix heures du soir, à quatre heures du matin, avec des bouffées pareilles à celles qui s'échappent d'une étuve, montait incessamment un brouhaha confus, au milieu duquel l'ouï aurait peut-être distingué de vagues accords d'instruments et d'incertains lambeaux de romances...

Roland s'engagea dans l'escalier. A mesure qu'il descendait, une atmosphère lourde et brûlante pesait davantage sur sa poitrine et précipitait plus abondamment le sang dans son cerveau. Ses oreilles tintaient. Sa respiration s'embarrassait et s'écourtait...

A l'extrémité de la spirale, un vaste « salon » s'allongeait, si toutefois on peut donner ce nom à une halle oblongue, basse et nue, dont toute la décoration consistait en peintures murales, à moitié effacés, dues à la brosse d'un Michel-Ange en bâtiments et représentant ses éternelles Saisons qui vous feraient prendre en grippe tous ces Amours occupés à moissonner, à patiner, à vendanger des grappes ou à cueillir des fleurs...

Dans le bout qui faisait face, on devinait, plutôt que l'on ne les apercevait, un orchestre et un théâtre, avec une rampe de quinquets et un décor indéchiffrable, au milieu duquel trônaient plusieurs personnes *du sexe*, outrageusement décolletées.

Nous écrivons « *on devinait.* » En effet, la vapeur des lampes fumeuses, le flux continu des haleines, la poussière et les mille émanations que dégage une foule entassée, tout cela se condensait et planait en brume épaisse du plancher au plafond, mettant un cercle blême autour de chaque lumière et s'interposant comme un crêpe sombre entre l'œil et les objets. Tout un monde de buveurs était assis autour de guéridons aussi pressés que le sont les écailles d'huîtres, l'hiver, à la porte des restaurateurs.

Les étrangers dominaient, et l'on entendait sonner sur le marbre des averses de roubles, de guinées, de roupies, de pagodes, de florins, de ducats, de dollars, de sequins, de piastres et de crusades. La réputation du *Salon des Circassiennes* était cosmopolite. Tous les points de la carte s'y donnaient rendez-vous, et le Hollandais rencontrant l'Américain au Cap, à Calcutta, en Cochinchine, l'invitait à y prendre le café, après avoir dîné chez Véfour, chez Véry ou aux Frères-Provençaux.

Cependant, vous n'y auriez pas trouvé que des consommateurs exotiques. Les joueurs heureux des tripots environnants venaient s'y faire alléger de leur gain. Des étudiants, des *calicots*, des employés, des militaires y dévoraient avec délices leur pension et leurs appointements. Vous y auriez remarqué aussi d'étranges fashionables, porteurs de gilets éclatants, de cravates aux couleurs cruelles et de mains en demi-deuil. Enfin, dans les coins bâignés d'ombre, vous auriez pu marcher sur les escarpins éculés de Coco Lacour ou vous frotter contre l'habit trop mûr, — boutonné jusqu'au menton pour cacher la vieillesse d'une chemise hydrophobe, — de quelqu'un de ses acolytes.

Au milieu de ce monde hybride, les *Circassiennes* vêtues de gaze, de soie et de velours, les bras nue jusqu'aux épaules, coiffées du turban surmonté d'un croissant de pierreries fausses, et chaussées de la babouche de maroquin rouge à bec recourbé, avec le pantalon à la turque, l'écharpe aux riches nuances, et le clinquant au cou, aux poignets, aux chevilles, voltigeaient papillonnaient, tourbillonnaient de table en table. débouchant le champagne, allumant le punch et versant les vins capiteux et les liqueurs enivrantes.

PAUL MAHALIN.

(*A suivre.*)

les deux parties le veulent, ou si l'une d'elles se soumet d'une manière absolue aux désirs de l'autre.

Cette dernière éventualité ne peut entrer en ligne de compte. L'Allemagne a répondu visiblement et fréquemment aux désirs de la France ; mais elle ne veut pas accepter, par amour de la paix, toutes les insultes et toutes les provocations avec tranquilité. Il faut, au contraire, que l'on se convainque enfin de ce fait dans les sphères officielles et calmes de la France ; il faut qu'on y sache que le bon accord ne peut être sauvegardé que si les deux parties s'efforcent également de maintenir la paix.

L'Allemagne a longtemps accueilli avec calme tous les accès de susceptibilité des Français comme des phénomènes naturels inévitables, tels que la pluie et le vent ; nous espérions, en effet que le fameux bon sens français finirait par avoir le dessus. Si l'on constate que cette espèce de folie est incurable, l'Allemagne sera certainement en état de « prendre une autre attitude ».

L'organe de M. de Bismarck parle ensuite de la presse parisienne, et ce qu'il en dit mérite d'être noté.

La réponse des journaux français, assure-t-il, se devine d'avance, ils s'ériger ont en innocents agneaux qui ne troublèrent jamais aucune onde. Ils diront ne point comprendre l'article berlinois et l'attribueront à la mauvaise humeur fortuite du prince de Bismarck.

Avec un grand air d'innocence, ils rechercheront notamment ce qui a pu donner lieu justement aujourd'hui à la publication de la note comminatoire en question. La raison n'est pourtant pas difficile à trouver, si l'on se souvient qu'une goutte peut faire déborder un vase.

Que le chauvinisme se soit singulièrement accru dans ces derniers temps en France, c'est ce que les journaux français ne pourront pas nier.

Il n'est pas jusqu'au gouvernement français qui, récemment encore, n'ait manifesté publiquement son mauvais vouloir pour l'Allemagne, et après tous les services que lui a rendus celle-ci en Egypte et partout, l'attitude du gouvernement français à notre égard dans les affaires de l'Afrique occidentale a été tout bonnement inconvenante. Mais nos affaires coloniales ne sont pas encore terminées.

***

L'article de la « Gazette de l'Allemagne du Nord ». — On télégraphie de Berlin au *Standard :*

Quiconque est au courant de l'histoire récente de la politique continentale, ne saurait douter un seul instant que l'article publié par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* n'ait eu pour objet de révéler l'existence de certaine cause de tension, pour ne pas dire d'un état de crise réel dans les relations entre la France et l'Allemagne. Aussitôt que M. de Freycinet fut remonté au pouvoir, le gouvernement allemand se mit à observer avec un redoublement d'attention le cours des évènements au-delà des Vosges. On craignait ici qu'avec un ministère Freycinet les velléités de *revanche* ne prissent un nouvel élan. Le ton de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* indique que, dans les sphères compétentes, on a pris ces appréhensions au sérieux. L'organe semi-officiel déclare notamment — et c'est là un des passages les plus remarquables de cet article — que la France n'attend qu'une occasion pour attaquer l'Allemagne, soit toute seule, soit avec le concours d'une autre puissance. Cet allié, que l'on ne nomme pas, de l'ennemi héréditaire de l'Allemagne n'est autre — on l'a déjà deviné — que la Russie, et l'on a lieu de supposer que l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a pour but de provoquer de la part de cette puissance, une déclaration portant explicitement qu'elle n'a jamais eu l'intention de prêter aide à la France, pour le cas où celle-ci attaquerait l'Allemagne.

***

On lit, d'autre part, dans une correspondance adressée de Vienne au *Daily Télégraph :*

Quelle que puisse être la signification de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, personne ne croit ici que ce soit une menace de guerre Il est des gens qui pensent que cet article pourrait bien avoir pour but d'influencer l'opinion publique en Allemagne en vue de l'approche du renouvellement du septennat militaire. D'autres l'interprètent de la façon suivante : On dit que des négociations sont entamées depuis quelque temps entre l'Angleterre et l'Italie, dans le but d'arriver à une entente sur les moyens efficaces de secourir Kassala. Mais l'Italie, naturellement, demande une compensation. Or, ce que l'Italie demande en compensation se trouverait dans une contrée où il déplairait à la France de la voir s'établir. Ce plan, qui, dit-on, a été conçu par l'ancien ministère, est soumis au prince de Bismarck par l'intermédiaire de lord Roseberry, qui n'y aurait fait aucune objection, si ce n'est que la France s'opserait probablement à sa réalisation. Mais ce projet ayant été repris par le ministère conservateur, à l'égard duquel le chancelier est bien disposé, on prétend que celui-ci essayerait aussi de prêter la main à son exécution, en forçant la France à rester tranquille.

***

Menées allemandes. — Le ministre de la guerre prussien, qui devait partir pour Varzin à la fin de la semaine, a reçu avis de ne pas quitter Berlin, M. de Bismarck devant y être prochainement de retour. On attache une certaine importance à ce retour prématurée.

Dans les cercles politiques, on croit que la note récente de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* sera prochainement suivie d'autres articles d'une allure encore plus agressive contre la France.

***

L'Allemagne nous guette. — L'article menaçant, presque belliqueux de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* doit avoir quelque peu diminué la confiance qu'inspiraient à nos hommes d'Etat les bonnes dispositions de M. de Bismarck. D'où vient ce rivirement ? Serait-ce qu'après nous avoir poussés vers les aventures coloniales le chancelier allemand trouve que nos forces sont aujourd'hui assez dispersés sur tous les points du monde pour ne plus se gêner et parler de nouveau en maître ? Cette explication en vaut bien une autre.

***

La menace

M. Lockroy, dans le *Rappel*, se demande à quelle inspiration a bien pu obéir la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, en publiant un article qui a causé, en France, une certaine sensation ; son gouvernement veut-il accumuler des griefs sérieux ou ridicules contre nous ? Cela est possible. Oui, il est possible que, prévoyant des embarras intérieurs, il prépare, pour l'avenir, une diversion sanglante. Il est possible aussi qu'il veuille influer sur nos élections, pousser les uns à des manifestations hostiles, apeurer les autres et nous plonger dans le gâchis. C'est ajouter au gâchis que j'ai voulu dire. Ce qui ressort cependant de cette attitude de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, c'est l'hostilité du gouvernement allemand contre la France. Cette hostilité doit nous montrer quelle politique nous avons à suivre et ce que nous devons faire aux élections générales

La première chose, c'est de concentrer nos forces, c'est de penser à l'Allemagne, puisqu'elle veut qu'on pense à elle ! C'est de rester hypnotisés par la trouée des Vosges ; c'est de ne plus nous tant préoccuper de ce qui se passe aux antipodes.

Vous souvenez vous de l'astrologue qui tombe dans le puits en contemplant les étoiles ? Evitons un accident pareil. On veut nous faire regarder la mappemonde ; songeons au Rhin, qui est tout près de nous et qui est un fossé.

Peut-être un jour ne nous laissera-t-on d'autre alternative que d'y tomber ou de le franchir !

Informations

M. Ferry à Lyon. — Suivant des dépêches reçues par le *Figaro*, le *Gaulois* et le *Soleil*, une manifestation hostile s'est produite à la gare Perrache, où M. Jules Ferry a été accueilli par les cris : A bas Ferry le Tonkinois !

Enfin, le *Cri du Peuple* publie une dépêche disant que M. Ferry, en voiture se sauvant à toutes brides, a tiré son revolver et l'a montré à la foule. Les huées ont redoublé et M. Ferry a pris la fuite au chant de la *Carmagnole*.

Statistique de la législature. — La Chambre est close aujourd'hui et quoique légalement son mandat n'expire que le 14 octobre prochain, on peut considérer qu'elle a vu ses pouvoirs expirer aujourd'hui, puisqu'elle n'aura plus, d'ici au prochaines élections, à les exercer.

Elue le 21 août 1881, la Chambre actuelle, n'est entrée en fonctions que le 14 octobre de la même année. Elle a siégé pour la première fois le 28 octobre 1881.

Dans cet intervalle de quatre années, elle a siégé 554 fois, à savoir : 29 fois en 1881, 128 en 1882, 145 en 1883, 157 en 1884, 95 en 1885.

En outre, elle a pris part, avec le Sénat, aux séances du Congrès de révision, du 5 au 12 août de l'année dernière.

Elle a été présidée successivement par Gambetta, du 28 octobre au 14 novembre 1881 ; par M. Brisson, du 13 novembre 1884 au 6 avril 1885 ; et par M. Floquet, du 6 avril 1885 à aujourd'hui.

Au moment où elle disparaît, la Chambre ne compte plus que 514 membres. Il y a, en effet, à la date d'aujourd'hui, 43 sièges vacants, soit 40 de gauche et 3 de droite.

L'Exposition de 1889. — Le *Figaro* publie la nouvelle suivante :

On assure que ni l'Autriche, ni l'Allemagne ne prendront part à l'Exposition de 1889. Pressenti à ce sujet, le gouvernement autrichien aurait répondu qu'il était toujours très heureux de participer aux expositions internationales, mais qu'il ne pouvait s'associer à la célébration de l'anniversaire de la Révolution qui fit tomber sur l'échafaud la tête d'une princesse de la maison d'Autriche.

Quant à la chancellerie allemande, elle aurait déclaré que l'Allemagne monarchique ne pouvait pas fêter le centenaire de 1789.

La catastrophe du camp de Châlons. — Le camp de Châlons vient d'être le théâtre d'un accident déplorable, pendant les expériences de tir de l'école à feu.

Un sous-officier artificier, du 27e, nommé Lemoult, s'y prit avec trop de précipitation pour enlever les étoupilles dans un coffre plein de pétards, et une fusée s'enflamma dans ses mains.

Affolé, au lieu de la jeter à terre, il la lança dans le coffre. Un des hommes qui était dans la voiture, voyant cette imprudence, sauta à terre, au risque de se tuer et n'eut même pas une égratignure.

Au même instant, une explosion terrible se produisit et le coffre éclata. Sur dix soldats qui étaient dans la prolonge, sept furent atteints.

Voici leurs noms : Collard, tué ; Guery, Latoux, conducteurs et Lemoult, sous-chef artificier, gravement blessés.

Les trois autres militaires ont été blessés plus légèrement ; l'un des blessés est mort à l'hôpital, dans l'après-midi.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Distribution des Prix
AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES COMMUNALES

La distribution des prix aux élèves des écoles communales a eu lieu le lundi, 10 août, à 9 heures du matin, dans la cour d'honneur du Lycée.

Sur l'estrade, élégamment décorée, ont pris place à côté de M. Sirech, maire, président, M. le Préfet du Lot, le général commandant la 66e brigade l'Inspecteur d'Académie, le Proviseur du Lycée, le colonel du 7e de ligne, M. Costes, adjoint, M. Baumier, inspecteur primaire, M. Bourseul, directeur des postes et télégraphes, le Directeur des tabacs, M. Coty, conseiller de préfecture, le Censeur du Lycée, M. Combarieu, professeur de rhétorique, M. Talou, conseiller général, plusieurs conseillers municipaux.

La vaste cour était remplie de dames aux riches toilettes et de parents avides d'applaudir aux succès de leurs enfants.

A l'entrée du cortège, l'excellente musique du 7e a fait entendre la *Marseillaise*.

M. Sirech a pris ensuite la parole, et après avoir fait une délicate allusion aux discours prononcés le 4 août par M. Masse et M. Graux, il a parlé de l'*Obéissance*. Ce discours, bien écrit et bien débité, a fait un excellent effet, et a été fort applaudi.

La distribution des prix aux écoles de dessin, de filles et de garçons a ensuite commencé. Interrompue tour à tour par des chants de filles, sous la direction de Mme Bourseul, des chœurs de garçons, habilement conduits par M. Poudou, et quelques morceaux exécutés par la musique du 7e, la fête s'est terminée vers onze heures et demie.

Il est fâcheux que le soleil se soit un peu trop mis de la partie. Nous demandons qu'à l'avenir le velum soit élargi, et que, pour éviter les rayons trop ardents, les enfants ne soient plus obligés de changer de place et d'exécuter des mouvements qui amènent toujours un peu de désordre.

M. Cristiani, lieutenant de gendarmerie à Nontron (Dordogne), a été nommé capitaine à Cahors, en remplacement de M. Saint-Blancat, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Jeudi dernier, vers six heures et demie du soir, la foudre est tombée sur les chantiers de Rebec (entreprise Soubigou) à Lamothe-Fénelon, et a tué un ouvrier du chemin de fer occupé à la décharge des wagons ; cet homme, natif de l'Isère, était âgé de 55 ans.

Dans le courant de la semaine dernière, le nommé Bonnal, âgé de 23 ans, terrassier à Lavercantière, né à Albas, a tenté de se suicider en se tirant un coup de revolver à la tête. La blessure n'est pas mortelle. Cet acte de désespoir a eu pour cause une violente discussion qui eut lieu entre Bonnal et un membre de sa famille.

Les proverbes du mois

Qui dort en août,
Dort à son coût.

Quiconque en août dormira,
Sur midi s'en repentira.

La nuit d'août
Trompe les sages et les fous.

S'il pleut au mois d'août.
Huile et vin partout.

Quand il pleut en août,
Il pleut miel et bon moust.

S'il pleut à la St-Laurent,
La pluie arrive à temps.

A Notre Dame de même,
Chacun encore l'aime ;
Mais à la St-Barthélemy,
Chacun en fait fi.

Le chaud à la Saint-Laurent,
Le froid à la Saint-Vincent,
La saison bonne nous rend.

A la Saint-Laurent,
La faucille au froment.

A la Sainte-Claire,
S'il éclaire.
Et tonne,
C'est l'annonce d'un bel automne.

De l'Assomption la clarté,
Fait du vin la qualité.

A la fête de l'Assomption,
Si le temps est clair et serein,
C'est augure de bon vin.

A la Saint-Barthélemy,
La perche au noyer,
La fourche au fumier.

Si les pluies du 15 et du 24 continuent
La vendange d'autant diminue.

Quand août a douce fin,
Il donne des tonneaux pleins.

Un conseil par jour. — *Eau de café contre la goutte.* — L'*Abeille médicale* indique un remède bien simple contre la goutte, et que pourront essayer les personnes atteintes de cette affection : Vous prenez plein une cuillerée à bouche de café vert, cru, non brûlé, par conséquent ; vous le jetez dans un verre à demi rempli d'eau pure à la température ordinaire, et vous laissez tremper pendant vingt-quatre heures.

Le matin à votre lever, vous buvez le liquide ; puis vous remplissez pour le lendemain le verre de la même quantité d'eau que vous avez bue.

Donc, le même café sert deux fois.

Le liquide que l'on obtient par ce procédé a peu de saveur, il est d'un vert plus ou moins azuré, selon l'espèce de café dont on s'est servi. Les grains de café ont augmenté de volume et ont *germé* en dégageant des bulles de gaz qu'on suppose être de l'acide carbonique.

Recettes utiles

Tout le monde connaît ces énormes bouteilles, rouges, jaunes, vertes, qui ornent la devanture des pharmacies et qui, le soir, projettent sur les trottoirs et les passants de grandes taches multicolores. Les Américains ont trouvé mieux. Au lieu de mettre dans leurs bouteilles une substance d'une seule couleur, ils mettent plusieurs liquides d'une densité et d'un aspect différents. Dans le fond, par exemple, ils placent de la glycérine colorée d'acide chronique ; au-dessus, de l'eau, teinte aussi ; et, enfin, de la térébenthine additionnée d'une teinture quelconque.

COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 11 août.

Affaire Faurie. — **Assassinat.**

Cette triste affaire avait attiré aux abords du palais une foule considérable. Lorsque Faurie est extrait de la prison et conduit par deux gendarmes à la cour d'assises, des murmures se produisent dans cette masse populaire qui commente l'affreux crime du 30 avril.

A dix heures les portes de la salle d'assises s'ouvrent et la foule envahit l'enceinte réservée au public.

A 10 heures un quart, la cour est annoncée.

M. le procureur Many occupe le siège du ministère public.

Me Duros, avocat de la cour d'appel de Paris, est assis au banc de la défense.

Après le tirage au sort du jury, lecture de l'acte d'accusation est donnée par le greffier.

***

Acte d'accusation.

En 1879, Rose-Françoise Darnaud épousait le sieur Faurie Jean, journalier.

Cette union ne fut pas longtemps heureuse.

Dès les premiers mois de la vie commune, le mari commença à infliger des mauvais traitements à sa femme, dont le caractère paisible et doux contrastait avec sa nature brutale et violente. Il lui adressait constamment des injures et il l'accablait de coups.

A bout de patience, un jour que le mari l'avait frappée avec la dernière violence, la femme Darnaud quitta le domicile conjugal, elle se décida à demander le divorce. Une action fut introduite, mais le mari fit tant de supplications et de promesses qu'elle renonça à son projet et revint habiter avec lui. La paix fut de courte durée. Faurie ne tarda pas à reprendre ses habitudes de brutalité, et le 2 avril, après une scène où elle fut violemment battue par son mari, elle le quitta de nouveau et se réfugia chez sa sœur.

L'instance en séparation fut reprise et suivit son cours, bien que Faurie s'efforçât d'obtenir une nouvelle réconciliation.

Le 30 avril, vers 8 heures du matin, la femme Faurie se rendit chez une amie, la veuve Laucou. Elles étaient depuis un instant dans la cuisine de cette dernière, lorsqu'elles virent entrer Faurie. Il venait prier la veuve Laucou de l'aider dans son auberge, le lendemain, jour de foire.

Il s'adressa à sa femme, lui demanda des nouvelles de sa santé, l'embrassa, causa amicalement, et la supplia de rentrer au domicile conjugal. Elle lui déclara fermement qu'elle était irrévocablement décidée à poursuivre la séparation parce qu'il la battait toujours. Qu'elle avait peur qu'il la tuât. Puis elle se leva pour partir, Faurie lui reprocha d'avoir hâte de s'en aller ; il l'embrassa encore et, à ce moment, une petite discussion s'éleva entre eux.

Tout à coup, sur un mot de sa femme, Faurie saisit une bouteille et s'avança sur sa femme en criant : « Ne le répète pas où je te casse la figure. » Celle-ci épouvantée appela au secours, alors son mari, tirant un couteau de sa poche se jetta sur elle, et en quelques secondes, avec une férocité inouïe, malgré les efforts de la veuve Laucou et de son fils, il lui porta 7 coups de couteau. Echevelée, couverte de sang, la femme Faurie eut encore la force de s'enfuir sur le palier où elle tomba dans les bras d'une voisine que ses cris avaient attirée et elle expira quelques instants après.

Elle avait reçu trois coups de couteau à la tête et trois à la face dont un avait coupé toute la joue droite et laissé une plaie béante horrible, enfin, le septième coup, mortel celui-là, avait été porté dans le dos avec une violence extrême et avait perforé le poumon.

En conséquence, le nommé Faurie Jean est accusé d'avoir : à Cahors, le 30 avril 1885, commis un homicide volontaire sur la personne de Marie Françoise Darnaud, sa femme.

Interrogatoire de Faurie.

Sur la demande du président, Faurie donne ses nom, prénoms, profession et dit être âgé de 34 ans.

Le président. — Vous êtes, Faurie, très violent, mais vous savez vous modérer aussi suivant les circonstances. Vous savez jouer à la douceur; vos mœurs sont douteuses et un témoin établira que vous teniez toutes sortes de propos aux femmes qui passaient le matin devant votre auberge.

Faurie. — Je n'ai jamais tenu de propos déplacé à aucune femme.

Le président. — Vous étiez aussi d'un dévergondage révoltant et les débats établiront que vous montriez aux habitués de votre auberge la « viande » de votre femme et autre chose aussi.

Faurie. — J'aimais trop ma femme pour faire cela, Monsieur le Président.

Le président. — Vous maltraitiez votre femme aussitôt après votre mariage.

Faurie. — Je n'ai rien eu avec ma femme avant d'être venu à l'auberge, et lorsque j'habitais Luzech, personne ne peut dire que je l'ai maltraitée.

Le président. — Vous avez trompé votre femme avant même votre mariage, car vous lui avez dit que vous possédiez quelques ressources alors que vous n'aviez rien, et vous lui avez caché que votre père était mort en prison.

Vous fréquentiez beaucoup un homme qui a été compromis dans un crime, le nommé Benays.

Faurie. — Je ne l'ai connu qu'après le crime d'Alazard, et ne l'ai vu qu'une fois.

Le président. — Votre femme vous reprochait cette fréquentation. Mais plus elle insistait pour vous faire cesser ces relations compromettantes, plus vous persistiez à l'attirer chez vous.

Faurie. — Je ne l'ai vu qu'une fois en allant acheter un cochon.

Le président. — Lorsque M. le juge d'instruction vous parle de Benays vous vous emportez. Passons; il est bien établi que vous êtes violent et que votre femme a eu à souffrir de votre part toutes sortes de mauvais traitements. Une observation de votre part est toujours suivie d'un soufflet ; mais ce n'est pas tout :

Une nuit, vous vous levez de très bonne heure, vous vous mettez devant votre glace et là, ouvrant un rasoir, vous dites à votre femme, que ces paroles glacent d'effroi dans son lit : « Si je te tranchais le cou avec ce rasoir. »

Faurie. — Je n'ai jamais dit cela, M. le président. Je me rasais pour partir de très bonne heure pour la foire ; mais je n'ai point menacé ma femme du rasoir.

Le président. — Et ce coup de fusil dont vous l'avez menacée, le niez-vous aussi ?

Faurie. — Je lui ai dit que si je la surprenais en faute, un coup de fusil serait pour elle et l'autre pour son complice.

Le président. — Si vous n'infligiez aucun mauvais traitement à votre femme, pourquoi est-elle partie au mois d'octobre ?

Faurie. — Voici, M. le président. Un jour, je visitais le livre de comptes et je m'aperçus qu'elle ne marquait pas exactement les dépenses. Un client qui devait 48 sous n'était marqué pour 0.70 centimes ; j'en fis l'observation à ma femme qui s'obstina à me dire qu'elle avait tout marqué ; alors je pris le livre de compte et le jetai au feu. Ma femme, me voyant en colère, s'enfuit chez un voisin. J'allais l'y chercher, et rentrés chez nous, comme elle criait au secours, je lui ai donné deux giffles.

Le Président. — Non-seulement vous êtes brutal, mais encore vous soumettiez votre femme à toutes les humiliations.

Un jour vous l'étendez sur la table en présence de plusieurs personnes et vous dites aux pensionnaires : « Voulez-vous voir de la belle viande.....

Faurie. — C'était le jour du mardi gras, nous plaisantions.

Le Président. — Une autre fois vous passez la main sous les jupons de votre femme et vous dites aux clients de l'auberge, voulez vous voir la couleur de ses .....?

Faurie. — J'aimais trop ma femme pour faire cela, Monsieur le Président. Les témoins qui disent cela mentent.

Le Président. — Votre femme quitte de nouveau le domicile conjugal le 3 avril. Pourquoi !

Faurie. — Ma femme m'avait volé de l'argent et comme je lui demandais l'emploi qu'elle en avait fait elle eut de mauvaises paroles et je lui donnai une giffle qui la renversa. Elle se cachait aussi de moi pour donner du 3/6 à sa mère.

Le Président. — Vous avez aussi maltraité votre belle-mère.

Faurie. — Non, Monsieur le Président. Je lui ai seulement défendu ma porte parce qu'elle mettait la discorde chez nous.

Le Président. — Mais c'était votre femme qui gagnait l'argent. Vous n'apportiez rien à la maison, vous; elle ne vous volait pas puisque en moins de trois années, elle vous a gagné plus de 3,000 fr.

Faurie. — Pardon M. le président, je gagnais moi aussi beaucoup d'argent; je faisais de la contrebande ; en une seule nuit j'ai gagné 800 f.

Le président. — Votre femme partit donc le 3 avril après ces mauvais traitements. Et cette fois une instance sérieuse en divorce s'ouvrit.

Arrivons au 30 avril, jour du crime. Qu'avez-vous fait ce jour-là.

Faurie. — J'allai chez la femme Laucou pour la prier de venir nettoyer mon auberge pour le lendemain, jour de foire. Je rencontrai là ma femme. J'en fus très heureux et je l'embrassai. Je la suppliai de revenir. Je lui dis de me céder la maison à estimation, au lieu de faire vendre tout cela en justice et d'en manger les trois quarts en procès. Elle me répondit qu'elle voulait poursuivre la séparation et que si je voulais prendre l'auberge à mon compte c'était pour m'associer avec mon cousin et en faire une maison de tolérance. A ce mot je lui dis : « répète ce que tu dis et je te casse la boule. »

Le Président. — Votre malheureuse femme vous supplie de ne pas la maltraiter, quelle ne répètera pas ce mot qui vous irrite et cependant vous saisissez une bouteille et vous l'auriez frappée si on ne vous l'avait sortie des mains.

Faurie. — Je ne savais point ce que je faisais.

Le Président. — Et ensuite.

Faurie. — J'ai pris un couteau dans ma poche.

Le Président. — Ce couteau personne ne vous l'a vu sortir de la poche, et tout porte à croire que vous le portiez tout ouvert dans votre manche.

Faurie. — Je l'avais dans ma poche M. le Président ; je ne savais pas si je devais rencontrer là ma femme.

Le Président. — Et vous frappez la malheureuse de sept coups avec une violence que les hommes de l'art attesteront.

Faurie. — Je ne savais plus ce que je faisais

Le Président. — Pardon, vous aviez tout votre sang-froid, car sitôt votre femme tombée vous ne songez plus qu'à vous sauver. Vous sautez dans le jardin ; vous n'osez aller du côté de la rue de peur qu'on vous arrête, vous allez choisir l'endroit le plus convenable pour vous laisser glisser et vous enfuir.

Faurie. — Je n'ai nullement songé à fuir. Je ne sais comment je me suis trouvé dans le jardin ; mais là, lorsque j'ai entendu des cris au secours et que j'ai vu mes mains teintes de sang j'ai perdu la tête je ne me souviens plus de rien. Ah ! si j'avais songé à fuir, j'aurais parfaitement pu suivre le couloir du rez-de-chaussée, mais je n'y ai pas un instant pensé.

Le président. — Il vous aurait fallu passer sur le cadavre de votre femme et vous avez craint la foule accourue à ses appels desespérés. Vous avez préféré choisir un meilleur endroit pour votre fuite.

Me Duros. — Si l'accusation prétendait appuyer son réquisitoire sur cette idée de fuite du côté des rochers, je déposerais immédiatement des conclusions, demandant que la cour et les juges se transportassent sur les lieux pour voir si une pareille hypothèse est admissible.

M. le procureur. — Nous ne soutiendrons pas cette thèse, mais nous espérons établir que Faurie, en sautant, a pris toutes les précautions pour se faire le moins de mal possible.

Me Duros. — C'est ce que nous nous efforcerons de réfuter et comptant sur la parole de M. l'avocat général nous renonçons à poser nos conclusions.

Le président. — Vous discuterez plus tard, messieurs ; la cour persiste à penser que Faurie a cherché le moyen le plus commode de fuite. Huissier, appelez le premier témoin.

***

L'audition des témoins n'offre aucun incident digne de remarque ; elle continue au moment où nous mettons sous presse.

L'*officiel* publie la liste des récompenses honorifiques décernées aux membres des commissions cantonales de statistique qui se sont le plus distingués dans l'établissement de statistique agricole décennale de 1882 :

Limogne. — M. Pradines, maire, médaille d'or.

Montcuq. — M. Valat, maire, médaille d'or.

Labastide-Murat. — M. Latour, maire, médaille de Vermeil ; M. Tailhade, médaille de vermeil.

Souillac. — M. Bergerol, secrétaire de la mairie, médaille de bronze.

M. Blat, procureur de la République à Gourdon est nommé à Dax.

M. Imbert-Desgranges, procureur de la République à Albi est nommé à Gourdon.

M. Beteille est nommé juge suppléant à Gourdon.

Au moment où nous mettons sous presse, a lieu la distribution des prix à l'Ecole libre des Frères. Nous rendrons compte, dans notre prochain numéro, de cette brillante solennité.

JARDINS DU CAFÉ TIVOLI

CONCERT DU 12 AOUT 1885.

(de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2).

Allégro militaire	Reymbault.
Le Val d'Andore (fantaisie)	Halevy.
L'Andalouse (Mazurka)	Gouiraud.
Les Dragons de Villars (fantaisie)	Maillard.
Les Diamants de la Couronne (fantaisie)	Auber.
Valse	Beaucourt.

GLACES ET SORBETS

Bibliographie

SCIENCE ET NATURE

Revue Internationale Illustrée

DES

PROGRÈS DE LA SCIENCE ET DE L'INDUSTRIE

Paraisssant tous les Samedis

Par numéro de 16 pages à 2 colonnes avec de nombreuses illustrations.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Tout le monde a le besoin ou le désir de connaître les conquêtes, les progrès et les applications des découvertes modernes en France et à l'Etranger; tout le monde s'intéresse aux actualités scientifiques.

Aussi la science n'habite-t-elle plus maintenant sur des hauteurs inaccessibles, « espouvantail à effrayer les gens, » comme disait Montaigne. Elle se fait familière, courante, de compagnie légère et facile; elle prend la forme d'une Revue qui toutes les semaines, sans relâche, apporte à notre foyer un large courant d'idées et de connaissances nouvelles.

Le texte est rédigé par un groupe de savants et de vulgarisateurs qui occupent un rang distingué dans la science et dans l'industrie, et dont les noms sont bien connus de tous ceux qui suivent le mouvement contemporain dans ses directions diverses : nous citerons MM. Hamy, Henninger, Künckel d'Herculais, Napoli, Chesnel, etc.; les illustrations sont confiées aux meilleurs artistes. Grâce à cette collaboration multiple, chacun ne parle que de ce qu'il sait ou de ce qu'il a vu ; et c'est aidés de documents originaux ou de photographies, que les dessinateurs reproduisent les machines employées dans nos manufactures, les types des races sauvages ou des espèces d'animaux domestiques, les scènes de la nature, etc.

Un numéro est adressé à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie et qui enverra 15 centimes pour l'affranchissement du numéro.

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Bon Journal, hebdomadaire, illustré à dix centimes, paraît toutes les semaines chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares. Il reproduit : *Micheline*, d'Hector Malot; *Jean Vaubaron*, de Xavier de Montépin ; un grand souvenir judiciaire sur Troppmann et des nouvelles illustrées de A. Daudet, Guy de Maupassant, E. Chauvette, J. Moinaux, H. Escoffier, etc.

Le *Bon Journal* a acquis la première reproduction du nouveau roman de M. George Ohnet.

LA GRANDE MARNIÈRE

Prix de l'abonnement annuel, **8** francs par an, chez les éditeurs MARPON ET FLAMMARION, rue Racine, 26, Paris.

Loterie des Artistes Musiciens.

Nous recevons les meilleurs renseignements sur le placement des derniers billets de cette loterie. Ils s'enlèvent rapidement. Avis aux retardataires.

Cette fois le tirage ne sera pas reculé ; il est annoncé et se fera irrévocablement le Mardi 25 août. Le montant des lots est à la Banque de France. Le gros lot est de 100,000 francs.

Rien n'est plus difficile à détruire que cette moississure de l'esprit qu'on appelle un préjugé ; c'est ce qui explique les difficultés inouïs que rencontre un nouveau produit à son début ; il faut donc qu'une spécialité ait une valeur réellement incontestable pour acquérir en peu de temps une popularité aussi considérable que celle dont jouissent actuellement les Pilules Suisses. Encore un succès à leur actif. — « Toulouse, le 21 février 1885. — Veuillez m'envoyer par le retour du Courrier cinq boîtes de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50. Je vous remercie infiniment du bien qu'elles me font et je vous autorise à publier mon nom dans les journaux que vous jugerez à propos.

« Paul JARDIN, cordonnier, barrière du Préfet. »

A M. Hertzog, phien, 28, rue de Grammont, à Paris.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les *Plantations Saint-James* sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des *Plantations Saint-James*, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Epicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre..... **5 fr. 25.**
La bouteille..... **4 fr. 50.**
Le demi litre..... **2 fr. 90.**

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transporté boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

DROGUERIE INDUSTRIELLE

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grés à Bassines, Fourneaux à Reverbère, Entonnoirs verre, Eprouvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — **Réparations.**

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES

FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS. rue de la Liberté.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décamètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfévrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

DRAPERIES FRANÇAISE ET ANGLAISE.

COSTUMES civils et militaires.

ANCIAUME

Marchand Tailleur, 9, rue du Lycée, CAHORS.

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE NORMALE.

SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES pour administrations.

LIVRÉES.

Par ma dernière circulaire, j'eus l'avantage de vous annoncer que je venais de transférer mes magasins et ateliers 9, rue du Lycée, Cahors.

La nombreuse clientèle toujours croissante, qui a bien voulu continuer à m'honorer de sa confiance, m'engage à donner une plus grande extension à mon commerce.

Je peux vous offrir une collection des plus variées en draperies française et anglaise haute nouveauté, défiant **toute concurrence** comme prix.

Car, n'ayant pas à ma charge, comme bien d'autres maisons, de grands frais généraux tels que **frais de Coupeurs** et autres, il m'est permis, opérant parmoi-même, de livrer à 30 0/0 au-dessous de leurs prix.

Je m'engage à livrer le vêtement complet depuis 32 francs, et à **90** francs le costume vendu partout 120 fr.

Le voyage de Paris que je renouvelle à chaque saison, me permet d'être toujours au courant des dernières modes. Dans l'espoir de recevoir votre visite, je vous prie d'agréer M..., mes sincères salutations.

ANCIAUME,
Ancien membre, Professeur de Coupe de la Chambre Syndicale des Ouvriers tailleurs de Paris.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)

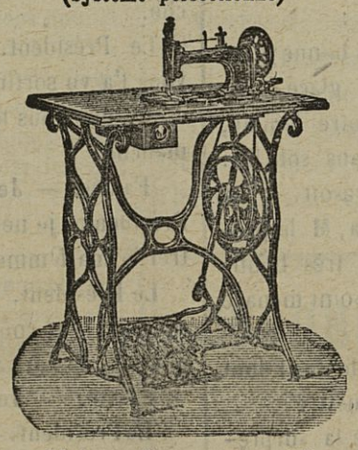

Maison CANGARDEL 4me

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un *grand choix* de *draperies nouveautés* et *draps de cérémonies* pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à *30 0/0 de rabais*. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

Le propriétaire-gérant, Laytou.

Vinaigres de l'Étoile de qualité supérieure rouges et blancs

COUSTILLAS Jeune

Rue de Bordeaux — **PÉRIGUEUX**

M

J'ai l'avantage de vous offrir mon **VINAIGRE DE L'ÉTOILE** *de qualité extra* afin que cette sorte ne soit pas confondue avec les Vinaigres inférieurs et défectueux qui sont journellement offerts. J'ai déposé au Tribunal de commerce cette marque qui est ma seule propriété, mes clients seront ainsi assurés de recevoir toujours la même qualité.

Attendant d'être favorisé de vos ordres.

Agréez, M , mes saluts sincères,

COUSTILLAS Jeune.

PRIX-COURANT & CONDITIONS DE VENTE

VINAIGRE SUPÉRIEUR de l'Étoile rouge ou blanc, l'hectolitre..... 30F

Franco de port gare de l'acheteur

Je paie les droits de 5 centimes par litre en sus et les ajoute à la facture, je reprends les fûts pour le prix coté.

Il est ajouté gratis à chaque expédition Vinaigre un très joli tableau indiquant le dépôt de ce produit, ce qui facilite beaucoup la Vente.

LA MAISON ACCEPTE DES REPRÉSENTANTS SÉRIEUX ET ACTIFS

21 RÉCOMPENSES 1er PRIX

MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MEMBRE DU JURY
BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

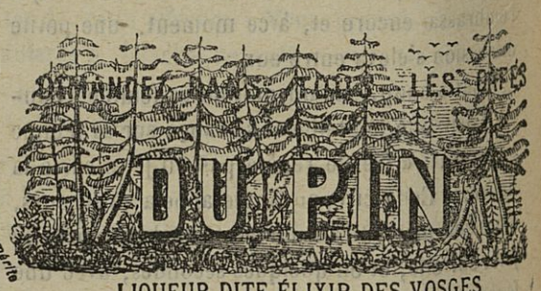

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

l'Élixir des Vosges *est une liqueur* SUI GENERIS *dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.*

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des *Premières Maisons françaises et étrangères* ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES sur mesure pour HOMMES